



*HO*HO*HO*

*HO*HO*HO*

*HO*HO*HO*



Amicale du personnel de la Communauté
d'agglomération du Cotentin
ZA le Pont – 4 rue Charles DELAUNEY
50690 MARTINVAST
Mail : amicale@lecotentin.fr
Tél : 02 33 01 95 48

A Martinvast, le 4 octobre 2023

Chère adhérente, cher adhérent

Vous les attendiez avec impatience, voici les informations liées à la tenue de notre arbre de Noël 2023.

C'est avec grand plaisir que les membres du Conseil d'administration de l'Amicale du Cotentin vous convient aux festivités de Noël qui se dérouleront le **samedi 9 décembre**. Nous vous invitons donc à réserver cet après-midi qui sera rempli d'émotions et de surprises.

Le programme est le suivant :

- **13h45/14h** : RV à Les Pieux, à l'espace culturel **LE PODIUM** (1 allée de la Fosse – 50340 LES PIEUX)
- **14h** : accueil et discours
- **14h30** : spectacle « La magie de Noël » (jauge de 400 places)
- **14h30 à 18h30** : Animations, distribution des enveloppes COLIS DE NOËL et/ou CARTES CADEAUX « JEUNES », goûter, retrait des cadeaux, tombola gratuite ...
- **17h** : spectacle « La magie de Noël » (jauge de 400 places)
- **18h30** : fin des animations

La formule de carte-cadeaux pour le colis des adhérents proposée ces dernières années est renouvelée et élargie à nos partenaires participants. Vous trouverez en PJ le bon de commande à compléter SVP (un seul choix de commerce par adhérent possible).

Par ailleurs, afin de finaliser l'organisation de cet arbre de Noël dans les meilleures conditions, nous vous remercions de bien vouloir renseigner le coupon joint.

En effet, nous avons toujours à cœur de contenter le plus de monde possible, et cette année, nous avons choisi de vous proposer deux horaires de spectacle (14h30 et 17h).

Une jauge de 400 personnes est définie et il vous appartient de vous inscrire sur le créneau qui vous sera le plus pratique en fonction de vos contraintes personnelles et/ou professionnelles (sieste des jeunes enfants, travail le matin, activités sportives ou culturelles ...).

Le spectacle, à destination de tous les publics, sera le même donc vous aurez tout le loisir de profiter pleinement des animations proposées tout au long de l'après-midi.

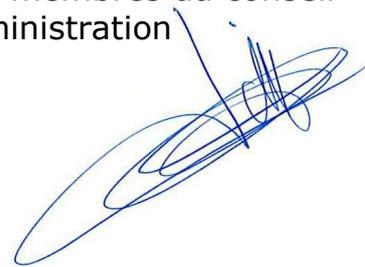
L'ensemble des documents est à retourner avant le 20 octobre 2023, par mail à l'adresse spécifique amicale.noel@lecotentin.fr ou par courrier (coordonnées rappelées au verso).

Nous avons hâte de vous retrouver nombreux afin de partager de doux moments, voir vos enfants s'émerveiller et profiter ensemble dans la convivialité.

Amicalement,

Estelle GILLET,
Présidente de l'amicale

et les membres du conseil
d'administration

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned below the typed name and title.

**Coupon(s) COLIS DE NOEL et/ou CARTE CADEAUX
« JEUNES » et/ou CADEAUX
(à donner obligatoirement lors du/des retrait(s) du/des coupons)**

*HO*HO*HO*

Nom et prénom de l'adhérent :

N°adhérent :

Ne pouvant être présent(e), mon/mes coupon(s) sera/seront retiré(s) par :

.....

COUPON RÉPONSE PARTICIPATION NOËL

Nom et prénom de l'adhérent :

N°adhérent :

*HO*HO*HO*

Spectacle « La magie de Noël » : (durée ~1h30)

14h30

17h

nombre d'adultes :

nombre d'enfants (0-18 ans) :

Attention !!!! Dans le cas où la jauge de 400 places est complète pour un spectacle, l'Amicale se réserve le droit de vous basculer sur l'autre horaire.
Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée. En cas de modification de votre inscription, vous en serez informés.

Je souhaite apporter mon aide au bon déroulement de ces festivités
(à partir de 13h le 9.12.23)

Oui

Non

**COUPON REPONSE à retourner pour le 20 octobre 2023 par mail
à l'adresse spécifique : amicale.noel@lecotentin.fr**

ou

**par courrier à : AMICALE DU COTENTIN
4 rue Charles Delauney - 50690 Martinvast**

INFORMATION SUR LES COLIS DE NOEL et/ou CARTE CADEAUX« JEUNES » et/ou CADEAUX

Chère, cher adhérent(e),

Comme vous le savez, la période de Noël arrive à grand pas et nous sommes impatients de vous annoncer les cadeaux dont votre famille et vous allez pouvoir bénéficier :

Pour les enfants 0 – 12 ans

Un jouet choisi dans le catalogue de notre partenaire
Joué Club de Tollevast



Pour les enfants 13 – 18 ans

Un chèque / carte **Up Cadhoc** d'une valeur de **20 €**

Pour l'adhérent

Une carte cadeau d'une valeur de **35 €** à dépenser
dans l'enseigne choisie

Modalités :

- Choisir votre enseigne dans la liste ci-après
- Renvoyer le bon de commande **impérativement** avant le 20 octobre 2023
- Vous recevrez une carte cadeau à utiliser dans l'enseigne choisie le jour de l'arbre de Noël (validité 1 an)
- L'adhérent choisit ses produits et repart avec son colis

**La distribution des cartes et des chèques se fera
lors de notre arbre de Noël du 9 décembre 2023**

!!!! D'autres surprises vous attendent lors de cette journée !!!!

LISTE DES ENSEIGNES POUR LA CARTE CADEAU DE 35 €

Attention : votre réponse doit nous être retournée impérativement avant le 20 Octobre 2023 avec un seul choix.

BON DE COMMANDE ADHERENT 2023



Nom :
Prénom :
Adresse :
CP / Ville :
Téléphone :

Mail :

	Fée Cotentine
	Libr' Cav' Aventure
	Au Grain des Saisons
	Bon O Naturel
	Lait Douceur de Normandie
	Cidrerie Vergers de la Passion
	Cotentin Unique par Nature
	L'Épicerie Fine
	Glace de la Ferme
	Maison du Biscuit
	Chocolat De Neuville
	Jeff de Bruges Cherbourg
	Au Petit Versailles Gourmand
	La Cave du Monkey
	Au Bénéfice de la Ménagère
	Au Chalet Gourmand
	Brasserie Cotentine
	Les Jardins du Saumonier

	Les Savons du Bout de la Presqu'île
	Brasserie Ste Mère Eglise
	Brasserie Pinte de Saire
	Rêve d'Embruns
	Biscuiterie Ste Mère Eglise
	Biscuiterie Quinéville
	Les Saveurs d'Antan
	L'Épicerie Parisienne
	Les P'tits Normands du Bocage
	La Cave du Roy
	L'Occitane
	La Souris Verte
	Le Monde du Macaron
	Le Caffè
	Léonidas
	Les Travailleurs de l'Amer
	Comptoir des Halles
	Jeff de Bruges La Glacerie



REGLE DU JEU DE LA TOMBOLA GRATUITE

Chère adhérente, cher adhérent,

Nos différents partenaires ont souhaité participer à notre tombola en offrant certains lots pour cet arbre de Noël 2023. Nous les remercions chaleureusement de leurs dons.

De ce fait et comme annoncé dans notre programme, les adhérents présents se verront distribuer un bulletin qu'ils devront ensuite déposer **dans l'urne prévue à cet effet**, en ayant renseigné leur numéro d'adhérent.

Lors des tirages au sort, la carte d'adhérent sera demandée pour le retrait des lots.

Si lors du tirage, la personne est absente ou n'est pas en mesure de présenter la carte d'adhérent, le lot sera remis en jeu et la participation de l'adhérent tiré au sort sera annulée pour l'ensemble des tirages de la tombola.

Les membres de la commission Noël

